

2e édition Café Biodiversité : Éco-Bénin ONG et la DGEFC engagent les acteurs agricoles à la protection de la biodiversité

Dans le cadre de la réalisation du projet BIODEV2030 qui vise à contribuer aux actions de facilitation et d'engagements pour la biodiversité d'ici à l'horizon 2030, l'ONG Éco-Bénin et la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasses du Bénin en partenariat avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), ont organisé la deuxième édition du Café Biodiversité, le jeudi 16 juin 2022 à Cotonou.



Cette rencontre a réuni une trentaine d'acteurs issus à la fois de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile autour du thème : Biodiversité et agriculture : Impacts des cultures vivrières et du coton sur la biodiversité.

Après le protocole d'ouverture conduit par le Commandant Raoul NOUMONVI, représentant de la DGEFC à l'occasion, Isdeen AKAMBI, Assistant Technique du projet BIODEV2030 à l'ONG Eco- Bénin est passé à une brève présentation du projet BIODEV2030 incluant les défis, la vision et surtout l'approche 3D (Diagnostic, Diffusion, Dialogue) du projet qui force l'admiration.



Plusieurs communications ont meublé le déroulement de ce dialogue entre acteurs. Sareme GEBRE, Consultante Entreprises et Biodiversité pour l'UICN-PACO, dans ses échanges sur la mobilisation des entreprises en Afrique centrale et

occidentale pour la conservation et la valorisation de la biodiversité, a évoqué avec les participants la nécessité pour les entreprises de passer par trois (03) différentes étapes que sont la réaction, la transition et l'intégration. À l'en croire, les activités des entreprises impactent aussi négativement que positivement la biodiversité. Elles dépendent des services écosystémiques avec des coûts et avantages entraînant à leur tour des risques et des opportunités pour les entreprises. Et donc, il faut plus d'engagements au niveau de tous les acteurs pour réduire les impacts sur la biodiversité, laquelle est importante pour notre survie, a-t-elle lancé. Au sujet des impacts de l'agriculture sur la biodiversité au Bénin, le Prof Sylvestre DJAGOUN, Enseignant – Chercheur à la Faculté des Sciences Agronomiques de l'UAC et représentant du Laboratoire d'Écologie Appliquée à l'évènement s'est inquiété de la grande responsabilité du secteur agricole dans la perte de la biodiversité au Bénin. À titre illustratif, le scientifique a démontré, sur la base des études réalisées, les proportions galopantes des champs de coton et de cultures vivrières dans certaines forêts classées. C'est pourquoi, propose-t-il, grâce à l'outil STAR, les entreprises peuvent non seulement rendre compte de l'impact de leurs activités par rapport à la conservation, mais aussi, fixer des seuils à atteindre en matière de réduction des impacts. Il n'a pas manqué d'appeler les différents acteurs en présents à un sursaut d'engagement afin de protéger la Biodiversité au Bénin. À son tour, Orou Dèkè GONROUODOBOU, Responsable de la cellule d'appui et de suivi du projet de Transition Agro-écologique dans les Zones Cotonnières du Bénin (TAZCO) a partagé avec les participants les expériences d'engagement du secteur privé dans la Gestion Durable des Terres. Plusieurs mesures de gestion durable des terres ont été développées et approfondies. Au nombre de celles-ci se trouvent, l'agroforesterie, l'agriculture de conservation, la gestion de la fertilité des sols ont été développées et approfondies. Il a, dans sa communication, démontré comment l'Association Interprofessionnel du Coton fait la promotion

des pratiques agroécologiques dans la production du coton à travers l'intensification agroécologique. Une pratique qui se trouve être la meilleure solution pour augmenter la production nationale du coton sans étendre les superficies et la maintenir durablement.



Une prouesse, bien appréciée par Gauthier AMOUSSOU, Coordonnateur National de Eco-Bénin, qui a suggéré à l'Association Interprofessionnelle du Coton, la mise en œuvre d'un dispositif d'encouragement des acteurs qui promeuvent ces pratiques agroécologiques. Les travaux de groupe et les diverses discussions qui ont suivis, ont permis aux différents acteurs de s'accorder sur les méthodes de conciliation de la biodiversité avec l'agriculture, en particulier la culture du coton et de celle vivrière.

Une agriculture respectueuse de l'environnement appelée de tous les vœux.

Pour Charles GNANGASE, Directeur Exécutif de la Fédération des Unions des Producteurs du Bénin, cette rencontre a été très édifiante. Convaincu de l'enjeu, il a promis œuvrer avec ses pairs dans cette dynamique afin que les pratiques agroécologiques soient mises à grande échelle. Quant à Placide Suzanne Elise TAMA, Directrice Exécutive de l'ONG AFVA, elle reste convaincue de la prise en compte par les différents acteurs indexés les recommandations énumérées.

Encore faut-il rappeler qu'au nombre de ses recommandations de c se trouvent l'engagement et l'accompagnement de l'État dans l'agriculture bio ou écologique. L'adoption des mesures réglementaires pour cadrer l'expansion agricole. La suscit

ation des dialogues entre acteurs faitières (Bio) et sociétés privées demandeuses. Il a été également recommandé d'encourager les entreprises à initier des études de Références en utilisant l'outil STAR pour connaître l'état de la biodiversité dans leurs écosystèmes. C'est donc sur

cette note d'\\\l'espoir de voir se concrétiser très prochainement les différentes recommandations que la deuxième édition du Café Biodiversité s'\\\l'est achevée.

Espérance OKOSSI

PaSCOP/ARI: Deux réseaux d'OSC naissent pour le développement des énergies renouvelables au Bénin et dans la sous région ouest africaine

Convaincus de ce que la transition énergétique ne peut se faire sans le soutien de tous les acteurs du secteur de l'énergie, le CESA0-AI et l'ONG JVE Bénin en collaboration avec leurs partenaires, MISEREOR, POWER SHIFT AFRICA et GERMANWATCH ont organisé les 13 et 14 juillet, un atelier inter-pays à Cotonou.



Une rencontre de haut niveau qui a réuni une quarantaine d'acteurs venus des différentes contrées du Bénin, mais aussi du Niger, du Burkina Faso, du Mali, du Kenya et de l'Allemagne dans le cadre du projet de participation de la société civile des pays francophones d'Afrique de l'Ouest au pilotage des initiatives africaines sur les énergies renouvelables (PaSCOP/ARI).

L'objectif en initiant cette activité, rappelle Mahusse HOUNTONDJI, Directeur Exécutif de l'ONG JVE Bénin, est de

mener une réflexion sur le partage du plaidoyer pour les énergies renouvelables à l'échelle sous régionale. Il dit être persuadé que cette rencontre multi-acteurs permettra de relever le défi des énergies renouvelables afin que passe la feuille de route de la société civile pour soutenir et orienter les efforts du pouvoir public. Car, a-t-il ajouté, les questions énergétiques méritent aussi une attention dans les prises de décision.

Le Représentant du Coordonnateur du CESA0-AI à l'occasion, Guy YAMEOGO, Chargé de communication et de plaidoyer du CESA0-AI, a remercié les acteurs présents, en particulier les différents partenaires pour la confiance renouvelée.

Il estime que cette rencontre entre acteurs de la sous région est une opportunité de réfléchir à la consolidation de leur regroupement afin d'améliorer leur implication dans le suivi des politiques et programmes régionaux en matière d'énergie renouvelable. À cet effet, il se réjouit par anticipation de la dynamique de fédération naissante entre les acteurs de la société civile.



En lançant officiellement les travaux de l'atelier, Ghislain LALY-CHACHA, Directeur des Énergies Renouvelables et de la maîtrise énergétique en représentation du Directeur Général des Ressources Énergétiques, a rappelé le rôle crucial que joue la société civile dans la réalisation de certaines réformes énergétiques du gouvernement. C'est pourquoi, dit-il, nous aurons encore besoin de cette société civile tout au long de la mise en œuvre des initiatives nationales et sous régionales.

Plusieurs présentations sous forme de partage d'expérience ont été vulgarisées entre acteurs. Il s'agit respectivement de l'expérience du CESA0-AI à travers le PaSCOP/ARI, de l'ONG JVE Bénin, de MISEREOR, de Germanwatch, de Power Shift Africa, de CODDAE Niger, de CNPDER-BF, de Social Watch Bénin et de PANSC-CER Mali.

Ce riche partage d'expérience de chaque pays en matière de

participation des organisations de la société civile dans la promotion des énergies renouvelables a permis aux acteurs de s'accorder sur les conditions d'un meilleur réseautage à travers des travaux de groupe.

Deux réseaux d'OSC pour le développement des énergies renouvelables



Deux réseaux ont donc vu le jour à l'issue desdits travaux de groupe. Il s'agit du Réseau Ouest Africain des Organisations de la Société Civile pour le Développement des Énergies Renouvelables et du Réseau Béninois des Organisations de la Société Civile pour le Développement des Énergies Renouvelables. Aussitôt, deux comités préparatoires ont été mis en place. Le premier coordonné par le CESA0 du Burkina Faso, le second par l'ONG JVE Bénin, tous engagés pour la consolidation des différentes coalitions des organisations au niveau national et sous régional.

Tous les participants sont convaincus que ces nouveaux nés pour la cause des énergies renouvelables contribueront davantage à l'atteinte des objectifs d'influence positive des cadres législatifs et réglementaires en faveur d'une énergie durable et suffisante pour les communautés.



Par ailleurs, ils ont pu, à travers une visite de terrain toucher du doigt, un bel exemple de promotion d'énergie renouvelable dans la commune de Abomey-Calavi. Il s'est agi à cette étape de l'atelier, de découvrir le processus de fabrication des charbons écologiques, notamment des briquettes combustibles par la Start-Up Arpy Reigns de Roland ADJOVI.

Ainsi, de la collecte de la matière première à la production finale des briquettes combustibles en passant par le mélange, la carbonisation, le broyage, le compactage et les séchages, les participants visiteurs sont repartis avec l'espoir de rééditer l'initiative dans leurs différentes communautés.

Encore faut-il noter que cette rencontre de haut niveau a servi de cadre à l'élaboration d'un document de plaidoyer à l'endroit des décideurs et plusieurs propositions de

déclarations en faveur du développement des énergies renouvelables à la 27e Conférence des Parties sur le Climat.

À en croire Victor GBEDO, Vice-Président de Social Watch Bénin, en mutualisant les efforts, les organisations de la société civile pourront impacter davantage leurs communautés. Mahusse HOUNTONDJI, Directeur Exécutif de l'ONG JVE Bénin, trouve qu'au-delà de cet atelier, qu'il s'agit d'une nouvelle dynamique pour les questions d'énergies renouvelables au Bénin et dans la sous région.

Quant à Charles Didace KONSEIBO, Président de la Coalition Nationale des Organisations de la Société Civile pour la Promotion des Énergies Renouvelables et l'Accès à l'Énergie Durable au Burkina Faso, il faut des solutions à l'échelle locale, des kits solaires et des petites installations solaires pour permettre aux communautés d'avoir accès à l'énergie.

Rappelons pour finir que cet atelier inter-pays intervient à la suite d'un autre, organisé précédemment dans le cadre du même projet, PaSCOP/ARI, qui a pour objectif de contribuer à la sécurité énergétique et à l'implication active de la société civile dans le pilotage des initiatives africaines en matière d'énergies renouvelables aux plans sous régional et continental.

Megan Valère SOSSOU

L\'institut 2iE offre 100 bourses d\'études

OFFRES DE 100 BOURSES D'ETUDES POUR LE BACHELOR EN GESTION DES INFRASTRUCTURES ET SERVICES (Formation Professionnelle en Ligne) pour la rentrée 2022-2023 A 2iE OUAGADOUGOU, BURKINA

FASO (Septembre 2022)

Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de son prestigieux programme « Formation Inclusive de Leaders et d'Entrepreneurs en Ingénierie en Afrique (FILE-IN AFRICA) » financé par Mastercard Foundation, l'Institut 2iE recrute des étudiant(e)s issu(e)s de milieux défavorisés ayant un grand potentiel, afin de leur permettre d'acquérir des connaissances et compétences dont ils/elles ont besoin pour constituer la prochaine génération de leaders imprégnés d'un fort sens de l'éthique.

En relation étroite avec le monde socio-professionnel (les acteurs institutionnels et économiques du secteur), la formation Bachelor Gestion des Infrastructures et Services (eau-énergie-Génie civil) de niveau BAC+3 est ainsi conçu sur la demande des entreprises en vue de permettre aux techniciens hautement qualifiés d'acquérir des compétences managériales. En plus d'être un cadre d'apprentissage académique, elle offre aux apprenants un cadre d'échange et de partage d'expériences professionnelles et propose des échanges avec des partenaires et professionnels expérimentés, qui offrent des opportunités de stage ou d'emploi aux diplômés de 2iE.

Le Bachelor en Gestion des Infrastructures et Services propose une approche complète de la réalisation et de la maintenance à l'appui de la maîtrise d'œuvre qui tient compte des risques, de la sécurité, du cadre juridique et des interactions économiques et environnementales. Il permet de doter les techniciens supérieurs ou les professionnels œuvrant dans le génie civil, l'énergie et l'eau, d'outils de gestion opérationnelle leur permettant de conduire les activités de projet ou de chantier des entreprises, organisations et collectivités.

0. Durée de la formation

La durée de la formation est douze (12) mois avec préalablement une formation intensive en anglais et entrepreneuriat de six (06) mois.

0. Nature de la Bourse

La bourse prend en compte les rubriques ci-dessous :

les frais de scolarité,
les droits d'inscription,
les frais d'assurance,
les frais de subsistance,
une allocation mensuelle (75 000F CFA)
un (01) ordinateur portable,
les frais de fournitures pédagogiques (50 000F CFA)
01 billet d'avion au départ du pays d'origine pour OUAGADOUGOU
pour les regroupements annuels.

0. Procédure de sélection des candidatures

La procédure de sélection comporte deux phases : une première phase de présélection sur étude de dossier et une seconde phase d'entretien individuel de motivation. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s sont concerné(e)s par la seconde phase.

0. Origine des candidat(e)s

Sont éligibles à cet appel, les jeunes filles, les femmes, les personnes vivant avec un handicap, les réfugié(e)s, les déplacé(e)s internes, les orphelin(e)s, ressortissant(e)s des pays francophones de l'Afrique Subsaharienne qui ne sont pas en cours de formation à 2iE. Les personnes déjà en formation à 2iE ne sont pas éligibles.

0. Profil des candidat(e)s

Sont concernées par cet appel, les candidat(e)s âgé(e)s de moins de vingt et cinq (25) ans au 31/12/2022:

Le Bachelor en Gestion des Infrastructures et services de Eau, Energie ou Génie civil est ouvert aux titulaires :

d'un diplôme de niveau BAC+2 dans les domaines du génie civil, de l'énergie, de l'eau de l'assainissement ou diplômes équivalents;

d'un diplôme de niveau BAC+2 dans d'autres domaines similaires.

Les candidat(e)s à cette formation doivent justifier des connaissances et compétences techniques dans les domaines de l'eau, de l'énergie ou du Génie civil. Les notions en gestion sont appréciées.

Les candidatures sont soumises à 2iE via la plateforme d'inscription dédiée exclusivement à cet appel :

<http://cac.2ie-edu.org/lime123/index.php/215927?newtest=Y>

Tous les dossiers de candidature seront examinés conformément aux critères académiques (diplômes exigés à l'entrée ou les équivalences de ces diplômes, les bulletins de notes de la seconde à la terminale). A l'issue de cette phase, une liste des candidat(e)s éligibles sera publiée. Les candidat(e)s présélectionné(e)s prendront ensuite part aux entretiens de motivation écrites.

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

une lettre de motivation adressée au Directeur Général de 2iE en mentionnant en objet « Dossier de candidature Bourse Bachelor en Gestion des Infrastructures et Services » ;

un extrait d'acte de naissance ;

une copie de la Carte Nationale d'Identité ou de la première page du passeport ou une attestation d'identité;

des copies certifiées conformes des bulletins de notes du niveau BAC+2 ;

des copies certifiées conformes des diplômes obtenus (BAC,

DUT, BTS ou équivalent) ;

Des copies de bulletins de salaire des parents des trois derniers mois ou une attestation de non-imposition des parents qui n'ont aucun revenu ;

Un certificat d'handicap délivré par les autorités compétentes pour les personnes vivant avec un handicap ;

Certificat de décès de parent pour les orphelin(e)s ;

Une attestation ou carte de réfugié pour les réfugié(e)s.

NB : Tous les documents constitutifs du dossier de candidature doivent être en Français ou en Anglais.

0. Chronogramme de la sélection et de l'admission des candidats

Date limite de dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature devront parvenir à 2iE via la plateforme de candidature au plus tard le 31 mai 2022 à 24h (date de clôture des candidatures).

Présélection et publication des résultats au plus tard : 30 juin 2022.

Epreuves écrites en ligne : 09 juillet 2022.

Publication des résultats : 15 juillet 2022.

Inscription des boursiers : 20 – 28 août 2022.

0. Le jury de sélection

Un jury de sélection est commis pour analyser tous les dossiers de candidatures. Ce jury est composé des personnes suivantes :

le Directeur des Enseignements et des Affaires Académiques ou son représentant,

le Directeur Adjoint du programme de bourses FILE-IN AFRICA

le responsable de la formation Bachelor Gestion des Infrastructures et Services

Le responsable de la scolarité

Les chefs de départements

Ouagadougou, le 22 février 2022

Le Secrétaire Général

de l'Institut ZiE

Prof. Hama YACOUBA

Sensibilisation au reboisement pour lutter contre le changement climatique : La Cité Fidèle à travers sa Compagnie GIDASA pose un grand acte à l'Université de Parakou

Dans la matinée de ce samedi 18 juin 2022, la Compagnie du Groupe d'Installation et d'Aménagement des Sites Agricoles (GIDASA) de la «Cité Fidèle» pose un grand acte d'écocitoyenneté à travers la mise en terre d'une centaine de plants d'arbre.



C'est autour du thème : Un arbre, une vie, une nation que les membres de cette organisation, accompagnés de quelques personnalités de l'Université de Parakou, ont célébré l'édition 2022 de l'activité de sensibilisation sur l'importance du reboisement suivie de la mise en terre de plusieurs espèces d'arbres.

À la suite de la présentation de l'ordre du jour de

l'activité par le chargé de protocole, Ferdinand EGAH, le Président de la Compagnie GIDASA, Maxime GBOKPANNON s'est réjoui de la présence effective des différents acteurs invités à cet événement. *C'est pour nous un réel plaisir de vous voir ici présents pour honorer cette édition de sensibilisation qu'organise la Compagnie GIDASA*, a-t-il laissé entendre dans son discours.

A en croire, le Président, l'objectif principal de cette activité est de sensibiliser les populations et de les encourager au reboisement. Car, justifie-t-il, les effets des changements climatiques tels que la mauvaise répartition des pluies, les excès de chaleur et les inondations sont principalement dus à la destruction de nos patrimoines forestiers à travers la déforestation.

Selon le Chef Service Assainissement de ce haut lieu du savoir, Dr. Ichaou Mounirou, cette activité a tout son sens. Nous savons aujourd'hui que l'arbre joue un rôle déterminant dans la vie de l'Homme. Les étudiants au niveau du campus ont besoin des endroits pour respirer de l'air frais aux heures de pause, et c'est pour cela que nous sensibilisons aujourd'hui la jeunesse sur l'importance de l'arbre, a-t-il précisé.



Après le lancement officiel de l'activité par le parrain de l'événement, Dr. Frédéric KOMBIÉNI, Chef Département de Géographie de l'Université de Parakou, les membres et invités de la Compagnie GIDASA ainsi que les autorités universitaires présentes, ont procédé à la mise en terre de la centaine de plants d'arbre prévus à cet effet. Ces plants composés de *Gmelina arborea*, de *Khaya senegalensis*, de *Ceiba pentadra* et en majorité de *Terminalia superba*, sont plantés sur une superficie de 1600 m².

Cette action écologique de la Compagnie GIDASA traduit son engagement à contribuer à la lutte contre le changement

climatique. Un engagement qui mérite d'être encouragé selon le parrain, Dr Frédéric KOMBIÉNI qui trouve que : la Compagnie GIDASA est un groupe de jeunes très dynamiques qui a besoin du soutien de tout le monde. Il a ensuite profité pour rappeler la nécessité de veiller rigoureusement sur les plants mis en terre, afin que les objectifs visés à la suite de cette activité soient atteints.

La Cité Fidèle à travers sa Compagnie GIDASA vient ainsi confirmer sa fidélité à son engagement de lutte contre le changement climatique par le reboisement.

Venance A. TOSSOUKPE

Dégradation du pont de Dama à Parakou: Qui pour sauver le quartier Dama du drame

Situé au Sud du quartier Banikanni, le pont de Dama est le principal ouvrage de franchissement qui relie le quartier Dama au reste de la ville de Parakou dans le deuxième arrondissement.



Cependant, le passage sur cet ouvrage continue d'être un véritable chemin de croix pour les riverains, du fait de la dégradation très avancée du pont. En effet, construit il y a environ une quinzaine d'années sous l'initiative d'un particulier, selon les riverains, le pont de Dama se trouve aujourd'hui dans un état de dégradation très avancée. Selon Mathieu Ekpo, riverain rencontré sur place, la dégradation du pont est due à la forte densité du trafic et surtout aux

fortes quantités d'eau de ruissellement venant du centre-ville.

Ce qui fait que « le pont n'arrive plus à supporter le flux d'eau qui y circule », a-t-il ajouté. Le passage sur le pont devient encore plus difficile en saison pluvieuse, à en croire les usagers. « Quand il y a une grande pluie, il faut parfois attendre jusqu'à deux ou trois heures avant de pouvoir franchir l'ouvrage pour éviter d'être noyé », a laissé entendre Mathieu Ekpo qui précise qu'un cas de décès dû au noyade avait été enregistré l'année dernière, où un riverain, en tentant de franchir le pont, a été emporté et retrouvé mort dans le courant d'eau à plus d'une dizaine de kilomètres du pont.

Ne pouvant pas rester inactifs face à la situation, et vu que les nombreux appels lancés à l'endroit des autorités n'ont jusque-là trouvé aucun écho favorable, selon les riverains, habitants et usagers ont donc pris une résolution. « Nous avons mis en place une coordination composée de volontaires et chaque année, nous essayons d'aménager le pont un tant soit peu à la hauteur de nos moyens », a déclaré Mathieu Ekpo, riverain et membre de ladite coordination.

Au regard de la situation inquiétante de cet ouvrage de franchissement et de l'enjeu que constitue le pont de Dama pour la circulation des personnes et des biens dans la ville de Parakou, ces habitants et usagers lancent, une fois de plus, un appel aux autorités de la mairie de Parakou, de même qu'au gouvernement du président Patrice Talon, afin qu'un aménagement durable soit fait sur le pont de Dama. « Nous demandons aux autorités de nous aider à construire un pont digne du nom et, si possible, nous aider à bitumer la voie », a laissé entendre François Badabala, un autre riverain rencontré sur place.

Vivement que ces différents appels soient enfin entendus et que des actions conséquentes soient entreprises au niveau de

cet ouvrage, avant que le quartier Dama ne soit coupé du reste de la ville de Parakou.

Venance TOSSOUKPE

Projet ADAPT-WAP Bénin : Après avoir validé l'étude, les acteurs apprécient

Les 18 et 19 mai derniers à Natitingou, le projet ADAPT-WAP a réuni l'ensemble des acteurs intervenants dans la périphérie du parc Pendjari.



Objectif, valider les résultats de l'étude effectuée par le cabinet CETEX Consult, sur l'aménagement des corridors de transhumance, des points d'eau, des aires de pâturage en périphérie du Parc de la Pendjari. Pendant deux jours, ces acteurs, à travers de riches échanges, ont contribué à l'amélioration du document d'étude. Ainsi, conformément à leurs attentes, les acteurs ont pris connaissance et validés les corridors nationaux et transfrontaliers de transhumance du complexe WAP et limitrophe au Parc Pendjari. Les localisations précises des différents types de points d'eau, des sites de pâturages et les emplacements des sites à reboiser sont également connues et validées par ces derniers. Par ailleurs, il est à noter que les principales difficultés qui se posent à la gestion de ces infrastructures sont identifiées et des approches de solutions pour l'améliorer ont été proposées. Mais en attendant des engagements écrits et signés, les bénéficiaires de ces différentes infrastructures ainsi que les autorités locales ont exprimé leur consentement à la prise en

compte effective des emplacements convenus.

Appréciations de quelques acteurs présents

Pour le Maire de la Commune de Tanguiéta, le projet ADAPT WAP vient renforcer ce qui se fait déjà à la périphérie du parc National de la Pendjari au profit des communautés. Il précise que cette démarche du projet ADAPT-WAP a permis de prendre en compte les réalités du terrain et les besoins réels des populations. En l'en croire, cette initiative du projet Adapt-WAP concourt à l'amélioration des conditions de vie des populations, l'instauration du climat de paix nécessaire pour toutes actions de développement, en particulier aux conflits récurrents entre éleveurs et agriculteurs.

Selon Franck BABATUNDE, Directeur des actions périphériques du Parc National de la Pendjari, c'est avec enthousiasme que la direction du Parc National de la Pendjari accueille cette initiative du projet Adapt-Wap. Car, elle permettra de résoudre de nombreux problèmes auxquels sont confrontées les populations. C'est pourquoi, le Parc National de la Pendjari s'engage d'ors et déjà, à faciliter, non seulement, la mise en place d'un dispositif institutionnel de gestion des différents aménagements, mais aussi l'animation et le bon fonctionnement des couloirs, sites et points identifiés. De plus, il souhaite s'impliquer activement à travers la sensibilisation pour le respect des dispositions prises et la réglementation en vigueur au Bénin. Car, justifie-t-il, cette initiative du projet ADAPT-WAP permettra de mieux contrôler les mouvements du bétail autour du parc, de réduire les actes illégaux de pâturage au sein du par et insufflera une meilleure collaboration entre le gestionnaire du parc et les communautés riveraines.

Ce même espoir suscité par le projet ADAPT-WAP, galvanise déjà les agriculteurs, éleveurs et pêcheurs présents qui ont promis, à leur tour, restituer les résultats de la rencontre à leurs différentes bases.

WASCAL/CCBAD: Bourses de Master et de Doctorat en Changement climatique, Biodiversité et Agriculture durable

Le centre d'excellence WASCAL/CCBAD lance un appel à candidature.



PROGRAMME MASTER

Les candidats(es) de toutes nationalités titulaires d'une Licence ou d'un diplôme équivalent à la licence dans les disciplines concernées, peuvent soumettre un dossier de candidature :

- Master en changement climatique, biodiversité et services écosystémiques : Être titulaire d'une licence en sciences biologiques ou disciplines équivalentes.
- Master en changement climatique et agriculture durable : Être titulaire d'une licence en agriculture ou disciplines équivalentes.

PROGRAMME PhD en CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les candidats(es) de toutes nationalités titulaires d'un Master recherche (ou équivalent) peuvent soumettre un dossier de candidature pour le PhD.

NB : Tout (e) candidat (e) de nationalité ivoirienne doit

s'inscrire obligatoirement au test de recrutement de PhD organisé par les écoles doctorales de l'Université Félix Houphouët Boigny (UHFB).

ATOUS SUPPLEMENTAIRES

- Avoir au moins un bon niveau en français et un niveau moyen en anglais;
- Avoir au moins la Mention Assez Bien dans le dernier diplôme ;
- Age limite 30 ans, excepté ceux justifiant d'une activité professionnelle.

DOCUMENTS DE SOUMISSION

Le dossier de candidature à envoyer par mail doit comporter dans l'ordre indiqué, les pièces suivantes dans un fichier unique PDF :

- 1 – La lettre d'engagement dûment remplie (Télécharger ici),
- 2 – Le CV détaillé comportant les contacts d'une personne référence académique de la structure universitaire d'origine,
- 3 – Une lettre de mise à disposition de l'employeur (pour les travailleurs),
- 4 – Une copie du baccalauréat et de chaque diplôme universitaire,
- 5 – Les relevés de notes de tous les diplômes universitaires,
- 6 – Une copie de la pièce d'identité (CNI)
- 7 – Une lettre de motivation adressée au coordonnateur
- 8 – Une note conceptuelle ou projet de thèse pour les PhD.
- 9 – La photocopie du reçu de versement des frais d'analyse de dossiers.

FRAIS DE SOUMISSION

Analyse des dossiers : 20 000 FCFA (Non remboursable).

Le paiement se fait en ligne via le lien suivant:
<https://wascal-ci.org/money/>

NB : – Tout dossier incomplet sera rejeté.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

DATE LIMITE DE DEPOT DE CANDIDATURE

Les dossiers sont reçus jusqu'au 15 Juillet 2022 à 23 h 59 GMT
aux adresses suivantes : concours@wascal-ci.org

Pour plus de détails <https://wascal-ci.org/?q=appel-2022>

(+225) 07 08 20 29 20 // info@wascal-ci.org // Pôle
Scientifique et d'Innovation – UFHB

<https://wascal-ci.org/?q=appel-2022>

Valorisation des déchets plastiques : le génie créatif d'une activiste engagée

Elle est une jeune activiste écologiste dans la Cité des Koburu et très engagée pour la protection de l'environnement. Inès SEHLAN, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, s'emploie depuis près d'un an, à recycler les déchets plastiques en des objets de décoration et en plusieurs autres objets à usage divers. Des fleurs, des sacs, des portemonnaies et plusieurs autres objets à usage humain expriment le talent et le génie créatif de la sociologue de formation qui, à travers le recyclage, entend freiner la pollution plastique, très nuisible à la santé et à la biodiversité.

Au cours d'une interview accordée à [Venance Tossoukpe](#) du Journal Santé Environnement, la jeune activiste nous parle de son engagement et des défis qu'elle entend relever dans le domaine du recyclage au Bénin.

Lisez plutôt l'intégralité de cette interview ici.....



Inès SEHLAN, l'activiste écologiste

Journal Santé Environnement : Mademoiselle Inès SEHLAN, pouvez-vous vous présenter plus amplement aux charmants lecteurs du Journal Santé Environnement ?

Inès SEHLAN : Merci Monsieur le Journaliste. Je m'appelle SEHLAN Mahunakpon Inès, sociologue de formation et étudiante en instance de soutenance en Science de Gestion à l'Université de Parakou. Je m'intéresse également depuis près d'un an, au recyclage des déchets plastiques.

Journal Santé Environnement : Vous venez de dire que vous faites du recyclage des déchets plastiques. Pouvez-vous nous dire en quoi consiste le recyclage ?

Inès SEHLAN : Le recyclage consiste à donner une seconde vie à ce qui peut être considéré comme déchet. C'est une activité qui consiste à transformer le déchet en un objet réutilisable.

Journal Santé Environnement : D'où vous est venue l'idée de recycler les déchets plastiques et quels sont vos objectifs en la matière ?

Inès SEHLAN : L'idée de recyclage m'est venue de l'observation que je faisais de mon environnement. J'ai constaté que les déchets plastiques représentent une pollution visuelle assez importante. J'ai également été inspirée par un documentaire qui parlait du méfait des déchets plastiques et des solutions pour freiner la pollution plastique. Je pense que ce documentaire a été aussi un déclic pour moi. J'ambitionne d'implanter dans la ville de Parakou, un centre de recyclage de déchets plastiques, non seulement en objets de décoration, mais aussi en des sacs, des paniers, des nappes de table et en plusieurs objets à usage humain.

Journal Santé Environnement : Dans un contexte où plus de 8 millions de tonnes de déchets plastiques seraient retrouvés dans les océans chaque année, peut-on dire aujourd'hui que le recyclage est la solution incontournable pour venir à bout de

la pollution plastique ?

Inès SEHLAN : On ne peut pas dire que le recyclage est une solution incontournable ou définitive pour venir à bout des déchets plastiques. Mais le recyclage est une alternative pour freiner la pollution plastique. J'aurais par ailleurs entendu parler de Scientifiques qui auraient découvert un champignon capable de dégrader définitivement les déchets plastiques en moins de deux (02) mois. Cette découverte serait, à mon avis, une solution plus efficiente pour éliminer les déchets plastiques.

Journal Santé Environnement : Vous rencontrez certainement des difficultés dans votre projet. Pouvez-vous nous en parler ?

Inès SEHLAN : La difficulté majeure est le manque de matériels adéquats. Actuellement, je n'utilise que des matériaux précaires pour faire le recyclage. Il me faut donc des outils modernes pour pouvoir optimiser le travail. Il y a aussi des difficultés de main d'œuvre, de courbatures et bien évidemment, des difficultés financières.

Journal Santé Environnement : Malgré la loi du 26 décembre 2017 qui interdit l'usage des sacs en plastiques non-biodégradables, nous constatons malheureusement que les sacs en plastiques continuent de circuler au Bénin. Que proposeriez-vous aux autorités béninoises pour parvenir à une gestion efficiente et efficace des déchets, surtout des déchets plastiques ?

Inès SEHLAN : Je proposerais aux autorités de veiller à la mise en application du principe du " Pollueur-payeur " afin que chacun soit amené à payer le prix de sa pollution. Mais pour cela, on devra installer dans nos grandes villes et selon les types de déchets, une variété de poubelles pour recueillir les déchets, qu'il s'agisse des déchets organiques, électroniques ou plastiques. C'est aussi l'occasion pour moi de demander aux autorités de nos différentes communes d'œuvrer

à la création des sites de décharge définitive pour les déchets et d'inciter les populations à s'abonner aux structures de pré collecte, afin que notre cadre de vie soit assaini pour le bonheur de tous.

Journal Santé Environnement : Au regard du danger que constituent les déchets plastiques pour la biodiversité, quel message avez-vous à adresser à la communauté mondiale de façon générale et à la population béninoise en particulier ?

Inès SEHLAN : Le message que j'ai à adresser à la communauté mondiale est que si une personne peut essayer de limiter sa consommation de plastiques et que mille personnes s'y mettent, cela permettra de réduire l'impact des déchets plastiques dans le monde. Je demanderais donc à chacun de réduire sa consommation de plastiques en optant pour les emballages biodégradables. Quant à la population béninoise et surtout aux autorités du Bénin, je leur demanderais d'encourager fortement toute initiative de recyclage, tout en rendant disponible et accessible aux populations, les emballages biodégradables afin que celles-ci abandonnent progressivement l'usage des emballages plastiques.

Journal Santé Environnement : Nous vous remercions de nous avoir accordé cet entretien. Avez-vous un mot de fin ?

Inès SEHLAN : Comme mot de fin, je dirai que les déchets plastiques représentent un grand danger pour l'humanité. C'est donc à nous de sauver l'humanité, c'est à nous de sauver notre monde et c'est à cela que je nous appelle tous.

Journal Santé Environnement : mademoiselle Inès SEHLAN, merci !

Inès SEHLAN : Je vous en prie. Merci également à vous

Entretien avec Chystelle DAKPOGAN HOUNGBEDJI, Directrice Exécutive ODDB ONG à l'occasion de la journée mondiale de la biodiversité 2022

Instaurée en 1993 par les Nations Unies et fixée au 22 mai depuis l'an 2000, la journée internationale de la biodiversité (JIB), encore appelée journée de la diversité biologique est célébrée chaque 22 mai. De la sensibilisation et aux actions, plusieurs mouvements et organisations luttent pour la cause notamment au Bénin. Dans le cadre de la célébration de cette année ayant pour thème « Bâtir un avenir commun à toutes les formes de vie », nous recevons dans cet entretien, une vaillante dame engagée dans la conservation de la biodiversité au Bénin.



Bonjour Madame, merci de vous présenter à nos internautes.

Je suis Chystelle DAKPOGAN HOUNGBEDJI, Ingénieur en Environnement, spécialisée en Gestion de la faune et des Aires Protégées. Je suis Directrice Exécutive de l'Organisation pour le Développement Durable et la Biodiversité (ODDB ONG) depuis une dizaine d'années.

Alors Mme HOUNGBEDJI, le Bénin célèbre à l'instar des autres pays du monde, la journée mondiale de la biodiversité.

Dites nous, ce que dispose le Bénin en termes de Biodiversité ?

Dans notre contexte en termes de diversité des écosystèmes, on distingue les écosystèmes forestiers, les écosystèmes de savane, les écosystèmes spéciaux comme les mangroves, les forêts marécageuses et les inselbergs (écosystèmes de montagnes), les zones humides et les agrosystèmes.

D'après les travaux de l'évaluation et hiérarchisation des menaces portant sur la biodiversité au Bénin (2021) dans le cadre du projet de «Facilitation d'engagements pour la biodiversité au Bénin», nous avons au Bénin approximativement 157 espèces de mammifères, 590 espèces d'oiseaux, 103 espèces reptiles, 51 espèces d'amphibiens, plus de 250 espèces de poisson et plus de 20807 espèces de plantes.

Dans quel contexte le Bénin célèbre actuellement cette journée ?

Actuellement au Bénin, des efforts pour la conservation de la biodiversité sont appréciables même s'il reste encore beaucoup à faire. Au niveau institutionnel, il y eu tout récemment la création de dispositifs de maintien de la biodiversité tels que les Aires Marines Protégées et les Réserves de Biosphère. Il s'agit notamment des aires marines protégées de Donaten à Cotonou et de la Bouche du Roy à Grand-Popo, de la Réserve de Biosphère de la Basse Vallée de l'Ouémé et de la Réserve de Biosphère transfrontière du Mono. Au niveau local, les ONG travaillent en étroite collaboration avec les autorités locales et populations pour la conservation durable de la biodiversité notamment au niveau des forêts communautaires et des forêts sacrées. Les actions des ONG concernent essentiellement la recherche, la sensibilisation des populations, la lutte contre la criminalité faunique, la promotion d'activités alternatives génératrices de bénéfices, le lobby et le plaidoyer. Les efforts de conservation sont également remarquables au niveau

des Parc nationaux de la Pendjari et du W ou l'Etat investit énormément.

Mme HOUNGBEDJI, à vous suivre il y a eu quelques avancées en termes de conservation de la biodiversité au Bénin. Mais, pouvez-vous nous rappeler ces contraintes ou menaces qui freinent encore de véritables avancées dans le domaine ?

En terme de menaces pour la conservation de la biodiversité au Bénin, on peut noter: le faible niveau d'application des textes de loi protégeant la faune, la perte et la destruction des habitats de la faune, le braconnage, les techniques de pêche prohibées et les techniques culturales telles que l'agriculture itinérantes sur brulis, la transhumance. Il y a également le manque d'engagement de certaines parties prenantes, la faible synergie d'actions au sein des ONG actives dans le domaine de la conservation de la biodiversité et entre les ONG et les structures étatiques.

Alors, à propos de votre organisation, quelles actions menez-vous jusque-là dans cette lutte et quels sont vos domaines prioritaires d'intervention ?

Nous œuvrons quotidiennement aux côtés des populations locales pour une conservation durable de la biodiversité.

L'ODDB ONG utilise les espèces de primates menacées du Bénin comme des ambassadeurs des animaux afin d'agir sur la biodiversité dans son ensemble.

Nos domaines d'intervention prioritaires de l'ODDB ONG sont: la biodiversité, l'éducation environnementale, le développement communautaire et l'écotourisme.

D'abord, nous intervenons dans le domaine de la biodiversité avec une dynamique qui englobe le suivi écologique de la faune et son habitat, le reboisement des forêts dégradées par des espèces autochtones, et tout récemment la conservation ex-situ de certaines espèces

menacées.

En ce qui concerne l'éducation environnementale, nous sommes convaincus qu'il ne peut y avoir conservation durable de la biodiversité sans l'implication de la jeunesse. C'est la raison de ce domaine d'intervention grâce auquel nous concevons et mettons en œuvre des programmes d'éducation environnementale destinés aux jeunes élèves et écoliers.

Nous avons construit à Gnanhouizounmè dans la commune de Bonou un centre ludo-écologique pour permettre aussi bien aux enfants qu'aux adultes de découvrir la biodiversité par des jeux et de les rendre sensibles à sa cause. Notre activité phare en matière d'éducation environnementale est Noël en forêt qui a connu sa neuvième édition en 2021.

C'est une activité qui nous permet de faire découvrir une forêt aux enfants et aux adultes dans la période de Noël et dans une ambiance festive les sensibiliser sur une thématique liée à l'environnement.

A travers le volet du développement communautaire, nous réduisons la dépendance des populations vis-à-vis des ressources de la forêt en faisant la promotion d'activités alternatives génératrices de bénéfices au profit des populations locales. Cela permet de baisser leurs pressions sur les forêts. Il s'agit entre autres de l'aquaculture, l'apiculture, l'arboriculture, l'apiculture, la fabrication de savons, etc.

L'écotourisme, parce que c'est un moyen de valorisation de la biodiversité qui permet aux populations de diversifier leurs revenus. Ainsi, des écouidés locaux ont été formés, des circuits touristiques ont été mis en place au niveau des forêts communautaires de Gnanhouizounmè, Gbèvozoun, Kpékonzounmè et de Kikélé . Notre ambition est de faire de l'écotourisme un puissant moteur de développement économique.

Au regard de ce grand effort que vous faites au quotidien,

quels seront vos prochains défis toujours dans le cadre de la conservation de la biodiversité au Bénin ?

Les perspectives de l'ODDB ONG pour renforcer son engagement seront de développer de nouveaux outils d'éducation du public ; de mettre en place de nouveaux circuits écotouristiques notamment dans la Réserve de Biosphère de la Basse Vallée de l'Ouémé ; de promouvoir l'écotourisme surtout au niveau local afin de permettre au Béninois de découvrir la diversité biologique et la diversité culturelle de leur pays ; de renforcer le dispositif de conservation ex-situ pour les espèces menacées et de poursuivre la recherche sur la faune particulièrement sur les espèces très peu étudiées.

Mme HOUNGBEDJI, nous sommes à la fin de cet entretien avez-vous des recommandations à faire pour une conservation durable de la biodiversité ?

Je voudrais lancer à l'endroit de tous les acteurs intervenants dans la conservation de la biodiversité de préférer les espèces autochtones pour les reboisements, même en milieu urbain et d'impliquer les responsables et leaders religieux et coutumiers dans la sensibilisation du public et la protection de la biodiversité des aires protégées.

Aux décideurs publics, de mettre en application les différentes lois protégeant les espèces animales et végétales menacées de disparition et d'inclure l'éducation environnementale dans les curricula de l'enseignement dès le cours primaire. Il est également très important de susciter et de promouvoir des actions de synergie entre organisations intervenants dans la même zone ; de prioriser dans tous les domaines les solutions issues de la nature au détriment des solutions chimiques qui représentent une menace pour la diversité biologique et de promouvoir le tourisme local par l'organisation d'excursions pour les élèves et écoliers pour

découvrir la biodiversité de leurs terroirs.

Merci beaucoup Mme HOUNGBEDJI d'\\'avoir répondu à notre entretien.

Christiane AKOTEGNON & Gnonnandé Oslyde LANGANFIN

Entretien avec Dr Frédéric KOMBIÉNI

En marge de la journée de sensibilisation au reboisement organisée par la Compagnie du Groupe d'\\'Installation et d'\\'Aménagement des Sites Agricoles (GIDASA) de \\ » La Cité Fidèle \\ » ce samedi 18 juin 2022 à l'\\'Université de Parakou, le Docteur Frédéric KOMBIÉNI, parrain de l'\\'événement, a accordé une interview à Venance TOSSOUKPE du Journal Santé Environnement.



Journal Santé Environnement : Dr. Frédéric KOMBIÉNI, pouvez-vous vous présenter plus amplement à nos lecteurs ?

Dr. Frédéric KOMBIÉNI : Merci monsieur le journaliste. Je suis Frédéric KOMBIÉNI, Enseignant-Chercheur au département de Géographie et Chef département de Géographie et Aménagement du Territoire à la FLASH à l'\\'Université de Parakou.

Journal Santé Environnement : L'\\'Université de Parakou vient de bénéficier d'\\'une activité de sensibilisation et de reboisement de la part de la Compagnie GIDASA, qui a offert et mis en terre une centaine de plants pour l'\\'Université. Une activité que vous avez parrainée. Alors, dites nous, une activité du genre était-elle nécessaire pour l'\\'Université de Parakou ?

Dr. Frédéric KOMBIÉNI : Oui. Au regard des temps que nous traversons avec les changements climatiques, les excès de sécheresse et d'inondation, je pense qu'une activité du genre était plus que nécessaire. L'Homme doit chercher à corriger ses actions sur l'environnement. Et une des actions à faire pour corriger les torts que nous causons à l'environnement, c'est de replanter tout au moins les arbres que nous avons détruits par nos propres actions.

Journal Santé Environnement : Peut-on dire que cette activité est venue couvrir tous les besoins de l'Université de Parakou en matière de reboisement ? Ou bien avez-vous encore un appel à lancer aux organisations ou personnes de bonne volonté qui voudraient emboîter les pas de la Compagnie GIDASA ?

Dr. Frédéric KOMBIÉNI : Oui, nous lançons un appel à toute structure ou personne de bonne volonté qui souhaiterait nous accompagner dans ce sens. Ce n'est pas encore suffisant pour nous. C'est vrai que de loin on pense qu'il y a suffisamment d'arbres, mais on peut toujours en planter puisqu'il y a encore suffisamment d'espaces vides que nous aimerions reboiser. Et même s'il s'agit des activités de grande envergure, nous pouvons les accueillir vu que l'Université dispose de plusieurs autres sites, dont celui de Baka par exemple.

Journal Santé Environnement : Quel mot avez-vous à l'endroit de la Compagnie GIDASA qui vous a offert et mis en terre ces plants ?

Dr. Frédéric KOMBIÉNI : La Compagnie GIDASA est un groupe de jeunes très dynamiques que je salue beaucoup. Je leur demande de ne pas relâcher, car ils sont sur le bon chemin. Ils donnent le bon exemple et j'espère que d'autres jeunes vont suivre leurs pas. Je leur demande également de continuer par réfléchir pour initier d'autres activités, toujours dans le sens de la préservation de l'environnement.

Journal Santé Environnement : Quel serait votre mot de la fin à l'endroit de la communauté universitaire de Parakou, les étudiants surtout ?

Dr. Frédéric KOMBIÉNI : Le message que j'ai à lancer, notamment aux étudiants, c'est de leur demander de bien suivre ces arbres plantés afin que d'ici à deux ou trois ans, ils puissent commencer par bénéficier de leurs ombrages. C'est d'ailleurs pour ça que nous avons préféré planter ces arbres à côté d'un amphithéâtre. C'est pour qu'ils puissent rester à l'ombre aux heures de pause ou à la sortie des cours. C'est donc dans leur intérêt de bien suivre ces plants, et c'est à cela que je les appelle.

Journal Santé Environnement : Dr. Frédéric KOMBIÉNI merci !

Dr. Frédéric KOMBIÉNI : Je vous en prie. Merci également à vous.